



SOCIÉTÉ  
FRANÇAISE  
D'ARCHÉOLOGIE

# Bourse SFA jeune chercheur

Appel à candidatures 2025

184<sup>e</sup> congrès de la SFA

DU 19 AU 23 JUIN 2025

*Les monuments de la Sarthe :  
bâ tir en couleur*



**Encourager les jeunes chercheurs et les étudiants en histoire de l'art ou de l'architecture : voilà ce que se propose de faire la Société Française d'Archéologie grâce à son programme « Bourse SFA jeune chercheur ».**

La bourse a pour but de permettre à de jeunes étudiants de participer au congrès annuel de la SFA pendant lequel une sélection de monuments d'une région sont visités et présentés sur place par les meilleurs spécialistes. La SFA souhaite offrir à plusieurs étudiants l'occasion de partager une expérience enrichissante au contact des plus éminents professionnels et connaisseurs du patrimoine français, *quel que soit le sujet de leur recherche.*

Événement majeur de la SFA depuis sa fondation en 1834, le congrès annuel conduit les sociétaires à la découverte du patrimoine monumental d'une région : châteaux, églises, citadelles, ouvrages d'art, patrimoine industriel sont étudiés dans leur contexte urbain et paysager. La publication des Actes du congrès forme la collection des Congrès archéologique de France dont chaque volume constitue une documentation de référence, abondamment illustrée, essentielle à la connaissance du patrimoine architectural de la région concernée. Cette illustre collection est présente dans toutes les grandes bibliothèques universitaires du monde entier.

---

Reconnue d'utilité publique depuis 1871, la SFA fut fondée en 1834 parallèlement à la création du Service des Monuments Historiques. Elle s'est donné pour mission l'étude et la connaissance du patrimoine monumental au travers de ses publications, et concourt ainsi à sa sauvegarde. La Société encourage toutes les recherches et travaux propres à en améliorer la connaissance.



## Appel à candidatures pour les bourses « SFA jeune chercheur » 2025



Eglise Saint-Saturin, Flamarens, 182<sup>e</sup> Congrès de la SFA, Gers

La Société française d'archéologie lance un appel à candidatures pour l'attribution de bourses « SFA jeune chercheur ».

La SFA attribue à des étudiants de licence, master, ou doctorat en histoire de l'architecture, histoire de l'art ou d'autres filières du patrimoine, âgés de moins de 35 ans, **des bourses d'un montant de 500€ chacune** pour participer au Congrès archéologique de France (hors frais de transports remboursés sur justificatifs).

Les étudiants lauréats participeront à la totalité des visites prévues au programme du congrès qui, en 2025, se tiendra **du 19 au 23 juin**.

Les candidatures devront être envoyées **au plus tard le 9 mai 2025** pour examen par le jury.

Les candidats devront produire un CV et une lettre de motivation justifiant de leur intérêt pour l'histoire de l'architecture et du patrimoine, accompagnée d'une lettre de recommandation de l'un de leurs professeurs ou de leur directeur de recherche.

Les étudiants lauréats recevront la bourse en deux versements : **un premier versement de 250€ un mois avant le congrès et le solde au retour**. La bourse leur permettra de prendre en charge leur hébergement et les repas pendant la durée du congrès hormis les déjeuners organisés par la SFA auxquels ils sont invités. Ils bénéficieront sur place du transport en car mis en place par la SFA entre les différents sites visités. Les frais de transport jusqu'au Mans (aller et retour) leur seront remboursés à l'issue du congrès, sur justificatif(s) dans la limite de 200 €.

De son côté, l'étudiant contribuera au bon déroulement logistique des nombreuses visites et assistera les organisateurs au quotidien. Il apportera témoignage dans une note d'une vingtaine de lignes sur sa participation au congrès qui sera mise en ligne sur le site internet de la Société. Les noms des lauréats qui auront satisfait à ces obligations tout au long du congrès figureront dans le volume des actes du congrès 2025.

### DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

**9 mai 2025**

Les dossiers peuvent être envoyés par voie électronique ou par courrier postal à l'adresse suivante :

administration@sfa-monuments.fr  
OU

Société française d'archéologie  
5, rue Quinault – 75015 Paris

Informations complémentaires au 01 42 73 08 07



## **Appel à candidatures pour les bourses « SFA jeune chercheur » 2025**

---

### **CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

#### **Pièces à fournir :**

- ◆ le formulaire ci-après complété, daté et signé
- ◆ un curriculum vitæ avec présentation du parcours personnel et des travaux en cours
- ◆ une lettre de motivation
- ◆ une lettre de recommandation du professeur ou directeur de recherche
- ◆ la lettre d'engagement ci-jointe complétée et signée
- ◆ une attestation d'assurance responsabilité civile (à demander à votre assurance habitation que vous soyez locataire, logé à titre gratuit ou hébergé en structure collective relevant du CROUS)
- ◆ un relevé d'identité bancaire



Gers, 2023 : 182e Congrès



Château d'Etangsannes,  
181<sup>e</sup> congrès de la SFA, Creuse



Anjou, 2021 : 180e Congrès

#### **Le témoignage d'une boursière :**

« (...) les intervenants commentent avec passion ces divers monuments, plus ou moins connus, renseignant leur histoire et discutant leur architecture (...) Et nous étions de nombreux curieux, venant d'horizons différents, ce qui provoque des rencontres marquantes et des moments de partage enrichissants, qu'ils soient scientifiques ou non. Cette expérience, tant archéologique qu'humaine, est ce qui constitue le Congrès archéologique de France. » (Léa, 2022)



## **Demande de bourse « SFA jeune chercheur » 2025**

---

NOM (en capitale) : .....

PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....

.....

TÉLÉPHONE MOBILE : .....

COURRIEL : .....

FORMATION ACQUISE (discipline, diplôme, établissement, année) :

.....

.....

FORMATION EN COURS (discipline, diplôme, établissement, responsable scientifique) :

.....

.....

SUJET DE RECHERCHE (le cas échéant)

.....

.....

.....

ORGANISME SUPPORT DU PROJET (établissement, adresse, responsable), si différent de l'établissement de formation :

.....

.....

.....

Fait à .....le.....

**Signature :**



## **Bourse « SFA jeune chercheur » 2025 : ENGAGEMENT**

---

Je soussigné(e) : .....

.....

Né(e) le : .....

Demeurant à : .....

.....

.....

m'engage, si une « Bourse SFA jeune chercheur 2024 » m'est attribuée :

- à suivre le 184<sup>e</sup> congrès archéologique de France du jeudi 19 au lundi 23 juin 2025 ;
- à porter témoignage dans une note d'une vingtaine de lignes sur ma participation au congrès, destinée à être publiée sur le site internet de la SFA ;
- à assister les organisateurs au quotidien pour le bon déroulement logistique des visites ;
- à participer aux échanges, notamment dans les moments de convivialité.

Fait à .....le.....

**Signature** (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ») :